

COMMUNIQUÉ



## Nouveaux accès au Centre Hospitalier de Vichy (CHV) : sécuriser et simplifier les circulations

La Ville de Vichy et Vichy Val d'Allier terminent les aménagements des nouvelles entrées du Centre Hospitalier de Vichy Jacques-Lacarin.

**Objectif : simplifier et sécuriser les accès de l'Hôpital :**

- L'entrée principale du CHV se fera désormais par l'avenue de la Liberté (boulevard urbain)
- Un nouvel accès pour les véhicules de secours et les personnels est créé boulevard de l'Hôpital
- L'entrée du boulevard Denière sera exclusivement piétonne.

Dans le cadre de la mise en service (fin 2013) de la première tranche d'aménagement du boulevard urbain (avenue de la Liberté) construit par Vichy Val d'Allier, les accès au Centre Hospitalier ont été entièrement repensés. Pour supprimer l'accès boulevard Denière qu'empruntaient tous les véhicules et créer l'entrée principale de l'Hôpital côté parking visiteurs aménagé avenue de la Liberté. Le Centre Hospitalier avait de son côté mené une large réflexion sur la circulation en interne.

- **Boulevard de l'Hôpital : dès le 12 mai une nouvelle entrée aménagée côté chapelle** sera mise en service. Cette entrée sera exclusivement réservée aux visiteurs piétons, au personnel de l'hôpital et aux véhicules de secours. Des **travaux de modification du carrefour à feux ont été réalisés** au niveau du pont rue Voltaire afin de leur permettre l'accès rapide au Centre Hospitalier.

Le Boulevard de l'Hôpital (4900 véhicules/jour) a déjà fait par le passé l'objet d'attentions particulières pour sécuriser les circulations des automobilistes et des piétons, particulièrement au carrefour où se situe la chapelle qui est une entrée piétonne pour les visiteurs venant du centre ville et surtout l'une des entrées principales des étudiants de l'école d'infirmières. La Ville avait mis en place en 2011 un feu récompense pour réduire la vitesse des automobilistes et sécuriser les piétons lors de la traversée du boulevard. Le carrefour est aujourd'hui réaménagé au niveau de la chapelle et de la rampe Voltaire.

Désormais, un feu classique remplace le feu récompense. Il donne la priorité aux véhicules circulant sur le boulevard mais passe au rouge lorsqu'un véhicule arrive de l'enceinte de l'hôpital ou de la rampe Voltaire, Objectif : faciliter l'insertion des véhicules de secours entrant ou sortant de l'hôpital et sécuriser ceux venant du centre ville voulant s'engager sur le boulevard, direction avenue de la Liberté.

La traversée piétonne reste sécurisée telle qu'elle fonctionne aujourd'hui : un bouton d'appel pour que le feu de la circulation automobile passe au rouge.

*Montant global du chantier 60 000 euros partagés par la Ville de Vichy et Vichy Val d'Allier à hauteur de 50% chacun.*



### Contact

Direction de la  
Communication  
04 70 30 17 32 / 17  
06 80 28 94 43

[www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr)

### Pièces jointes :

Plans d'accès au  
Centre Hospitalier

**- Boulevard Denière : dès le 1<sup>er</sup> juin 2015, Seul l'accès piétons sera maintenu.** Les automobilistes ou conducteurs de deux roues devront accéder à l'Hôpital uniquement par le parking au niveau de l'avenue de la Liberté (nouveau boulevard urbain). Le cheminement des piétons sera amélioré et les arrêts de bus mis aux normes PMR boulevard Denière, rue de Marseille et rue Jouishomme (où un conteneur à verre sera enterré). Un aménagement paysagé sera créé devant la nouvelle entrée de l'hôpital par le service des espaces verts. La fin du chantier est prévue pour la mi-juin.

Vichy, le 11 MAI 2015